



RCS : DOUAI

Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00531

Numéro SIREN : 514 777 150

Nom ou dénomination : 3 B IMPORT

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2017 sous le numéro de dépôt 740

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

3 B IMPORT

9 rue Pasteur
59159 Noyelles-sur-Escaut

V/REF :

N/REF : 2009 B 531 / 2017-B-740

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 16/03/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

3 B IMPORT
Société par actions simplifiée
9 rue Pasteur
59159 Noyelles-sur-Escaut

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-740 le 24/03/2017

R.C.S. DOUAI 514 777 150 (2009 B 531)

Fait à DOUAI le 24/03/2017,

LE GREFFIER



24 MARS 2017

203/3908

090531

13710

3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200 000 €
9 rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Septembre 2016

ECA EXPERTISE

EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES
60, rue des Rôtisseurs – 59400 CAMBRAI
S.A.R.L. au capital de 300.000 €
687 220 087 R.C.S. Douai

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 9 RUE PASTEUR		59159 NOYELLES SUR ESCAUT	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 51477715000012		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30092016	
		N-1 30092015	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200.000.....)	DA 200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 20 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 192 219	104 190
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 148 514	104 029
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 560 733	412 219
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 1 222	1 685
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR 1 222	1 685
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 396 801	84 896
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 47 774	205 090
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 613 680	648 788
	Dettes fiscales et sociales	DY 151 265	82 327
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 14 351	5 929
	Autres dettes	EA 35 594	103 513
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 67	
	TOTAL (IV)	EC 1 259 531	1 130 543
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED 1 875	2 553
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 823 361	1 547 000
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 004 599	1 070 662
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 36	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 775 686	FB	33 816	FC	3 809 502	2 607 808		
	Production vendue	FD	2 614	FE		FF	2 614			
			82 915	FH		FI	82 915	61 476		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 861 216	FK	33 816	FL	3 895 032	2 669 285		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	4 390	3 624		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 684	2 376		
	Autres produits (1) (11)					FQ	196	28		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 903 301	2 675 313	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 766 341	1 516 941	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(205 430)	(454 425)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 798	3 314	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 547 500	1 081 655	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	87 948	78 642	
	Salaires et traitements*						FY	369 287	254 987	
	Charges sociales (10)						FZ	102 477	51 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	31 635	19 276	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	11 470	875
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	553	24	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 713 580	2 552 664	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	189 721	122 649	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	545	1 576	
	Différences positives de change						GN	32 171	43 941	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	32 716	45 517	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	82	1 685	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 860	4 620	
	Différences négatives de change						GS	5 348	19 196	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	17 290	25 501	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 427	20 015		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	205 147	142 664		

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	399	627
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		15 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	399	15 627
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 266	4 115
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		14 326
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 266	18 441
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(866)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	55 767
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 936 417
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 787 903
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	148 514
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	24 582	15 422
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 684	2 376
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES			45	
REGULARISATION CPTES DE TIERS			1 220	399
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
										3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	77 896	KT		KU	11 579
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	32 737	KW		KX	4 469	
		Matériel de transport *				KY	34 490	KZ		LA	12 600	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	26 365	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	36 557
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	171 488	LO		LP	65 205
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	8 117	IU		IV		
TOTAL IV						LQ	8 117	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	179 605	0H		0J	65 205	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	89 475		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	37 206		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	47 090		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	26 365		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	36 557		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			
	TOTAL III				IV		NG		NH	236 693		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		
Autres participations				I0		0X		0Y				
Autres titres immobilisés				II		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières		1 517		I2		2E		2F	6 600			
TOTAL IV		1 517		I3		NJ		NK	6 600			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 517		I4		0K		0L	243 293			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	11 997	QA	13 247	QB		QC	25 244
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	9 338	QE	3 335	QF		QG	12 673
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	4 668	QI	10 856	QJ		QK	15 524
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 595	QM	4 196	QN		QO	19 792
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	41 598	QV	31 635	QW		QX	73 233
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	41 598	ØP	31 635	ØQ		ØR	73 233

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	1 685 4U	545 4V	1 222 4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	1 685 TV	545 TW	1 222 TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	875 6U	11 470 6V	12 345 6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	875 TY	11 470 TZ	12 345 UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 560 UB	545 UC	13 567 UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	11 470 UF	
		- financières	UG	82 UH	545
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	6 600	UV		UW	6 600			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	27 564		27 564					
	Autres créances clients	UX	8 534		8 534					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 040		1 040					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	53 738		53 738				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	13 189		13 189				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	17 246		17 246					
	Charges constatées d'avance	VS	15 010		15 010					
	TOTALUX			VT	142 920	VU	136 320	VV	6 600	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	21 950		21 950						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	374 851		119 919		254 932				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	431		431						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	613 680		613 680						
Personnel et comptes rattachés		8C	42 549		42 549						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 127		57 127						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 302		3 302						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37 899		37 899						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 388		10 388						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	14 351		14 351						
Groupe et associés (2)		VI	47 342		47 342						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	35 594		35 594						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	67		67						
TOTALUX			VY	1 259 531	VZ	1 004 599	254 932				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	400 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	188 930	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6	
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						
			de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	4 719	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	1 999	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	1 222	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	45	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement *								
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	191 469				
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	191 469				

30/09/2016

ECA EXPERTISE

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	20 598
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
---	----	--	----	--

Provisions pour risques et charges *

Provision pour perte de change	8X	1 222	8Y	1 685
	8Z		9A	
	9B		9C	

Provisions pour dépréciation *

	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	

Charges à payer

	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	1 222	YO	1 685

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	16 000					
					- Autres réserves	ZD	88 029						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	104 029		Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Report à nouveau	ZG							
TOTAL I		OF	104 029			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	104 029				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	60 489		YQ	31 494		19 792					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	4 600							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	163 819		87 218					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	803 880		526 489					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	133 548		174 854					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	14 663							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	426 991		293 094					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 547 500		1 081 655					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 074		567				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	86 874		78 075					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	87 948		78 642						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	769 273		521 132					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	535 780		319 759					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *				OB	280 769							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: 1 handicapés:)		1		YP	13		8					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			2.25 %					
- Numéro de centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
C ADRI A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(A)				
C ADRI B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(B)	(ventilation par taux)		(C)
C ADRI C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2015		et clos le : 30/09/2016		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	3 809 502			
Production vendue - Biens	OB	2 614			
Production vendue - Services	OC	82 915			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	4 390			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	196			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 684			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1	OM	3 903 301			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	1 766 341			
Variation de stock (marchandises)	OO	(205 430)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 798			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 368 290			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	553			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY				
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2	OJ	2 931 553			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	TOTAL 1 - TOTAL 2 971 748			
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	971 748			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 898 716			
Période de référence	GY	01/10/2015	GZ	30/09/2016	
Date de cessation	HR				
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET 5 1 4 7 7 7 1 5 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3 B IMPORT S.A.S

ADRESSE (voie) 9 RUE PASTEUR

CODE POSTAL 59159 VILLE NOYELLES SUR ESCAUT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 21 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination LOFT EQUIPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 503465619 % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 10 710

Adresse : N° Voie RUE DU 8 MAI 1945

Code postal 59554 Commune NEUVILLE SAINT REMY Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination ZION DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 532673126 % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 10 290

Adresse : N° 53 Voie B RUE GABRIEL PERI

Code postal 59112 Commune CARNIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET

5 1 4 7 7 7 1 5 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3 B IMPORT S.A.S

ADRESSE (voie)

9 RUE PASTEUR

CODE POSTAL

59159

VILLE

NOYELLES SUR ESCAUT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Annexe

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 2	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	2	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	2	
Informations générales complémentaires	2	
Informations complémentaires (CICE)	3	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	3	
Etat des amortissements	4	
Etat des provisions	4	
Etat des échéances des créances et des dettes	5	
Composition du capital social	6	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	6	
Evaluation des amortissements	6	
Titres immobilisés		NA
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	6	
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	6	
Dépréciation des créances		NA
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	6	
Disponibilités en devises	6	
Produits à recevoir	7	
Détail des produits à recevoir		NA
Charges à payer	7	
Détail des charges à payer		NA
Charges et produits constatés d'avance	7	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Détail des charges constatées d'avance		NA
Détail des produits constatés d'avance		NA
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises	7	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires		NA
Rémunération des dirigeants		NA
Ventilation de l'effectif moyen		NA
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes		NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail	8	
Engagement en matière de pensions et retraites	8	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations		NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	9	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 823 361.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 895 031.59 Euros et dégageant un bénéfice de 148 514.07 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Modalités pratiques d'application des nouvelles règles comptables.

L'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables

Options prises dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables:

L'entité n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée pour cet exercice

- les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations corporelles et incorporelles

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 19 575 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a contribué au financement et à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers l'investissement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	77 896		11 579
Installations générales agencements aménagements divers	32 737		4 469
Matériel de transport	34 490		12 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 365		
Immobilisations corporelles en cours			36 557
TOTAL	171 488		65 205
Prêts, autres immobilisations financières	8 117		
TOTAL	8 117		
TOTAL GENERAL	179 605		65 205

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			89 475	89 475
Installations générales agencements aménagements divers			37 206	37 206
Matériel de transport			47 090	47 090
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 365	26 365
Immobilisations corporelles en cours			36 557	36 557
TOTAL			236 693	236 693
Prêts, autres immobilisations financières		1 517	6 600	6 600
TOTAL		1 517	6 600	6 600
TOTAL GENERAL		1 517	243 293	243 293

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 997	13 247		25 244
Installations générales agencements aménagements divers	9 338	3 335		12 673
Matériel de transport	4 668	10 856		15 524
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 595	4 196		19 792
TOTAL	41 598	31 635		73 233
TOTAL GENERAL	41 598	31 635		73 233

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	13 247				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 335				
Matériel de transport	10 856				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 196				
TOTAL	31 635				
TOTAL GENERAL	31 635				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 685	82	545		1 222
TOTAL	1 685	82	545		1 222

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	875	11 470			12 345
TOTAL	875	11 470			12 345
TOTAL GENERAL	2 560	11 552	545		13 567
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		11 470			
financières		82	545		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 600		6 600
Clients douteux ou litigieux	27 564	27 564	
Autres créances clients	8 534	8 534	
Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 738	53 738	
Divers état et autres collectivités publiques	13 189	13 189	
Débiteurs divers	17 246	17 246	
Charges constatées d'avance	15 010	15 010	
TOTAL	142 920	136 320	6 600

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 950	21 950		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	374 851	119 919	254 932	
Emprunts et dettes financières divers	431	431		
Fournisseurs et comptes rattachés	613 680	613 680		
Personnel et comptes rattachés	42 549	42 549		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 127	57 127		
Impôts sur les bénéfices	3 302	3 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 899	37 899		
Autres impôts taxes et assimilés	10 388	10 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 351	14 351		
Groupe et associés	47 342	47 342		
Autres dettes	35 594	35 594		
Produits constatés d'avance	67	67		
TOTAL	1 259 531	1 004 599	254 932	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	188 930			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	9.5238	21 000			21 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de douane et de transport ont été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 534
Autres créances	13 189
Total	21 723

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 884
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 409
Dettes fiscales et sociales	45 286
Autres dettes	12 093
Total	313 671

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 010
Total	15 010
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67
Total	67

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	108		108	1 875
Dettes sur immobilisations	1 114		1 114	
Total	1 222		1 222	1 875

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				60 489	60 489
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				22 603	22 603
- dotations de l'exercice				15 122	15 122
Total				37 725	37 725
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				17 204	17 204
- exercice				15 528	15 528
Total				32 732	32 732
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 582	12 582
- entre 1 et 5 ans				18 307	18 307
Total				30 889	30 889
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				242	242
- entre 1 et 5 ans				363	363
Total				605	605

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

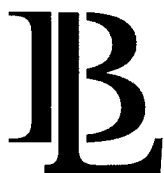
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		40 000	40 000	200 000	200 000
Nbre des actions ordinaires existantes			21 000	21 000	21 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		1 524 038	3 149 078	2 669 285	3 895 032
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		106 250	256 834	160 111	246 923
Impôts sur les bénéfices		17 583	76 809	35 822	55 767
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		57 981	192 109	104 029	148 514
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			8.57	5.92	9.10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			9.15	4.95	7.07
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	4	6	8	13
Montant de la masse salariale de l'exercice		33 789	203 621	254 987	369 287
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		4 682	51 475	63 815	122 052

3 B IMPORT SAS
9 rue Pasteur
59159 Noyelles-sur-Escaut
SIRET : 514.777.150.00020
❖❖❖❖❖

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



COMMISSARIAT
& AUDIT

3 B IMPORT SAS

9 rue Pasteur
59159 Noyelles-sur-Escaut
SIRET : 514.777.150.00020

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

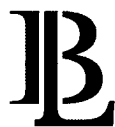
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société 3 B IMPORT SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.



III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tourcoing,
Le 16 février 2017

SARL BL COMMISSARIAT & AUDIT

Représentée par
Arnaud LOCQUET
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 9 RUE PASTEUR		59159 NOYELLES SUR ESCAUT	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 1 4 7 7 7 1 5 0 0 0 0 1 2		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, N-1 13 0 0 9 2 0 1 6 13 0 0 9 2 0 1 5	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
Autres participations CU	CV		
Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ	BK		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
	Autres créances (3) BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF	CG		
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
TOTAL (III) CJ	CK		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200...000.....)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	192 219	104 190
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	148 514	104 029
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	560 733
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 222	1 685
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	1 222	1 685
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	396 801	84 896
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 774	205 090
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	613 680	648 788
	Dettes fiscales et sociales	DY	151 265	82 327
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	14 351	5 929
	Autres dettes	EA	35 594	103 513
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	67	
TOTAL (IV)		EC	1 259 531	1 130 543
Ecart de conversion passif *		ED	1 875	2 553
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 823 361	1 547 000
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 004 599	1 070 662
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	36		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 775 686	FB	33 816	FC	3 809 502	2 607 808			
	Production vendue	{	biens*	FD	2 614	FE	2 614				
				services*	FG	82 915	FH	82 915	61 476		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 861 216		FK	33 816	FL	3 895 032	2 669 285		
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	4 390	3 624			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 684	2 376			
	Autres produits (1) (11)					FQ	196	28			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	3 903 301	2 675 313
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 766 341	1 516 941		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(205 430)	(454 425)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 798	3 314		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							1 547 500	1 081 655		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	87 948	78 642		
	Salaires et traitements*						FY	369 287	254 987		
	Charges sociales (10)						FZ	102 477	51 376		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	31 635	19 276		
				- dotations aux provisions			GB				
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	11 470	875		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	553	24		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	3 713 580	2 552 664
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	189 721	122 649
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	545	1 576		
	Différences positives de change						GN	32 171	43 941		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	32 716	45 517		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	82	1 685		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 860	4 620		
	Différences négatives de change						GS	5 348	19 196		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	17 290	25 501		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	15 427	20 015	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	205 147	142 664	

Désignation de l'entreprise : 3 B IMPORT S.A.S

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	399	627		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		15 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	399	15 627		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 266	4 115		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		14 326		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 266	18 441		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(866)	(2 813)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	55 767	35 822		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 936 417	2 736 457		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 787 903	2 632 428		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	148 514	104 029		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	24 582	15 422	
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IR			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IX			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 684	2 376	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES					45			
REGULARISATION CPTES DE TIERS					1 220		399	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

QUADRATIC Informatique

ANNEXE

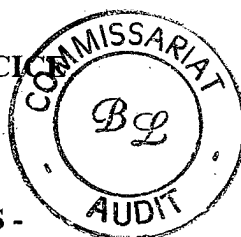
Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 823 361.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 895 031.59 Euros et dégageant un bénéfice de 148 514.07 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Modalités pratiques d'application des nouvelles règles comptables.

L'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables

Options prises dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables:

L'entité n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée pour cet exercice

- les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations corporelles et incorporelles

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 19 575 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a contribué au financement et à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers l'investissement.



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	77 896		11 579
Installations générales agencements aménagements divers	32 737		4 469
Matériel de transport	34 490		12 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 365		
Immobilisations corporelles en cours			36 557
TOTAL	171 488		65 205
Prêts, autres immobilisations financières	8 117		
TOTAL	8 117		
TOTAL GENERAL	179 605		65 205

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			89 475	89 475
Installations générales agencements aménagements divers			37 206	37 206
Matériel de transport			47 090	47 090
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 365	26 365
Immobilisations corporelles en cours			36 557	36 557
TOTAL			236 693	236 693
Prêts, autres immobilisations financières		1 517	6 600	6 600
TOTAL		1 517	6 600	6 600
TOTAL GENERAL		1 517	243 293	243 293

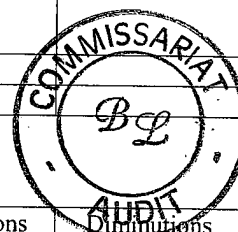
Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 997	13 247		25 244
Installations générales agencements aménagements divers	9 338	3 335		12 673
Matériel de transport	4 668	10 856		15 524
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 595	4 196		19 792
TOTAL	41 598	31 635		73 233
TOTAL GENERAL	41 598	31 635		73 233

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	13 247				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 335				
Matériel de transport	10 856				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 196				
TOTAL	31 635				
TOTAL GENERAL	31 635				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 685	82	545		1 222
TOTAL	1 685	82	545		1 222



ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	875	11 470			12 345
TOTAL	875	11 470			12 345
TOTAL GENERAL	2 560	11 552	545		13 567
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		11 470	82	545	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 600		6 600
Clients douteux ou litigieux	27 564	27 564	
Autres créances clients	8 534	8 534	
Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 738	53 738	
Divers état et autres collectivités publiques	13 189	13 189	
Débiteurs divers	17 246	17 246	
Charges constatées d'avance	15 010	15 010	
TOTAL	142 920	136 320	6 600

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 950	21 950		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	374 851	119 919	254 932	
Emprunts et dettes financières divers	431	431		
Fournisseurs et comptes rattachés	613 680	613 680		
Personnel et comptes rattachés	42 549	42 549		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 127	57 127		
Impôts sur les bénéfices	3 302	3 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 899	37 899		
Autres impôts taxes et assimilés	10 388	10 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 351	14 351		
Groupe et associés	47 342	47 342		
Autres dettes	35 594	35 594		
Produits constatés d'avance	67	67		
TOTAL	1 259 531	1 004 599	254 932	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	188 930			



ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	9.5238	21 000			21 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de douane et de transport ont été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 534
Autres créances	13 189
Total	21 723

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 884
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 409
Dettes fiscales et sociales	45 286
Autres dettes	12 093
Total	313 671

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 010
Total	15 010
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67
Total	67

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	108		108	1 875
Dettes sur immobilisations	1 114		1 114	
Total	1 222		1 222	1 875

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				60 489	60 489
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				22 603	22 603
- dotations de l'exercice				15 122	15 122
Total				37 725	37 725
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				17 204	17 204
- exercice				15 528	15 528
Total				32 732	32 732
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 582	12 582
- entre 1 et 5 ans				18 307	18 307
Total				30 889	30 889
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				242	242
- entre 1 et 5 ans				363	363
Total				605	605

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200.000 €
9, rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

514 777 150 RCS DOUAI
SIRET 514 777 150 00012

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 MARS 2017**

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

I) PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence, que
le **BENEFICE** de l'exercice 2015/2016 s'élevant à **148.514,07 €**
sera affecté de la manière suivante :

. aux actionnaires à titre de dividendes	56.000,00 €
. Le solde, à la réserve facultative	92.514,07 €

Le dividende par action qui sera mis en paiement immédiatement s'élève à 2,666 €

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 0 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 56.000 €.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200.000 €
9, rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, aucun dividende n'a été mis en distribution.

II) RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence, que
le **BENEFICE** de l'exercice 2015/2016 s'élevant à **148.514,07 €**
sera affecté de la manière suivante :

. aux actionnaires à titre de dividendes	56.000,00 €
. Le solde, à la réserve facultative	92.514,07 €

Le dividende par action qui sera mis en paiement immédiatement s'élève à 2,666 €

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 0 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 56.000 €.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

3 B IMPORT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200.000 €
9, rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

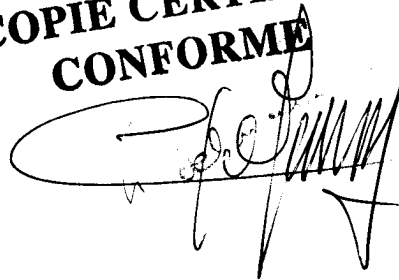
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, aucun dividende n'a été mis en distribution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. J. J.', is written over the 'CONFORME' stamp.